



Comment contribuer ?

1

**JE PARTICIPE À LA
COLLECTE DE
PRODUITS**

2

**JE FAIS UN DON
FINANCIER
À L'ASSOCIATION**

J'utilise mes stocks personnels ou d'entreprise, je fais appel à mon entourage, à mon réseau, je démarcher les magasins, j'achète... des produits de première nécessité (**voir liste ci-dessous**).

Je vais tout **déposer au point de collecte proche de chez moi** (adresse au recto) **avant le 22 mars 2022**.

En utilisant la cagnotte Leetchi :

<https://www.leetchi.com/fr/c/w80oePy6>

En effectuant un virement bancaire
(RIB Crédit Agricole sur demande)

En envoyant ou en déposant un chèque à l'ordre
de l'association « Les Utilitaires de l'Espoir »

Asso numéro : W532007353 - préfecture de Lava.

Pour les particuliers, vous bénéficiez d'une déduction fiscale à hauteur de 75% jusqu'à 1000 € de don et ensuite à hauteur de 60%.

Pour les entreprises, la déduction est de 60% dans la limite de 20 000 € ou de 5% de votre CA, selon la valeur la plus élevée.

Une attestation fiscale sera remise sur demande.

Quoi collecter ou acheter ?

Voir liste en pièce jointe